

# OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ARTISANAT DU BÂTIMENT en Île-de-France

## Méthodologie :

enquête électronique menée pour la CAPEB Ile-de-France par l'Institut Supérieur des Métiers en janvier 2024  
- Echantillon de 495 entreprises redressé par la taille

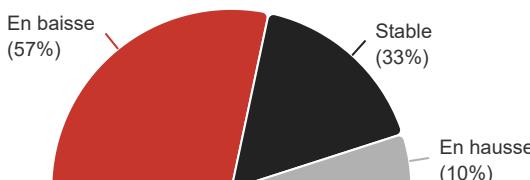


## PLUS DE LA MOITIÉ DES ENTREPRISES ENREGISTRENT UNE BAISSE D'ACTIVITÉ

La contraction des marchés se confirme : le recul d'activité a concerné au 1er trimestre plus de la moitié (57%) des entreprises artisanales du Bâtiment. Les entreprises de moins de 5 salariés sont les plus touchées et les prévisions pour le 2ème trimestre restent peu favorables.

La crise qui s'installe durablement dans les marchés atteint néanmoins moins violemment les entreprises de plus de 5 salariés. Les marchés sont stables pour une majorité de ces entreprises, de même que les prévisions pour les trois prochains mois.

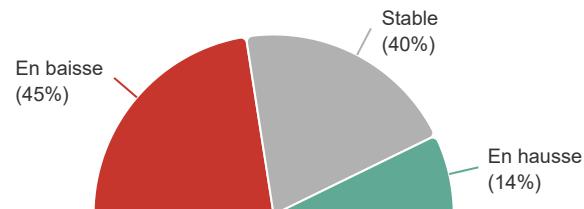
### Depuis les trois derniers mois (janvier-février-mars), votre activité vous paraît-elle ?



● En baisse   ● Stable   ● En hausse

	Pas de salariés	Entre 1 et 4 salariés	Plus de 5 salariés
En baisse	63%	59%	36%
Stable	27%	34%	52%
En hausse	10%	7%	12%

### Comment se profile votre activité pour les trois prochains mois ?



● En baisse   ● Stable   ● En hausse

	Pas de salariés	Entre 1 et 4 salariés	Plus de 5 salariés
En baisse	52%	41%	29%
Stable	32%	53%	52%
En hausse	16%	6%	19%

## 49% DES ENTREPRISES EN SOUS-CHARGE DE TRAVAIL

En conséquence de ce recul des marchés, la part des entreprises en sous-charge de travail progresse à nouveau et concerne désormais 49% des entreprises (au lieu de 39% lors du trimestre précédent).

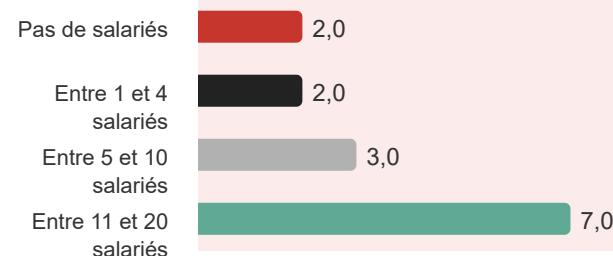
La durée du carnet de commandes est de 2 mois tout au plus pour la moitié des entreprises. À nouveau, les situations sont contrastées selon la taille des entreprises : cette durée varie entre un mois pour les entreprises sans salariés et 5 mois pour les entreprises de plus de 5 salariés.

### Durée médiane du carnet de commandes

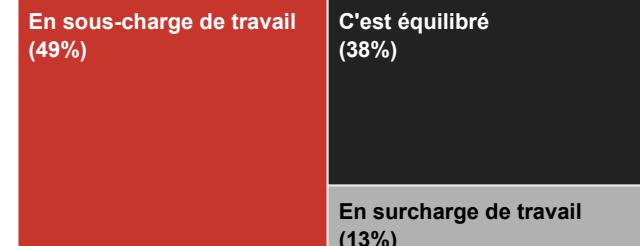
Moyenne : 2,9

2,0

### Carnet de commandes médian en fonction de la taille des entreprises



Compte-tenu de vos moyens humains et matériels, dans quelle situation êtes-vous actuellement par rapport à votre capacité de production ?





## UNE TRÉSORERIE SOUS TENSION POUR LA MOITIÉ DES ENTREPRISES

Les difficultés de trésorerie sont élevées et concernent près de la moitié des entreprises, quelle que soit leur taille.

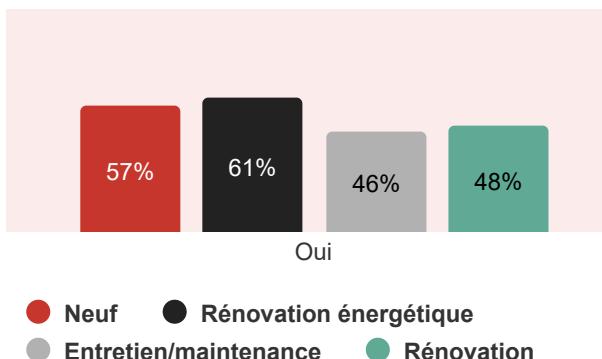
Les entreprises en sous-charge de travail sont particulièrement touchées (66% d'entre elles ont des difficultés de trésorerie), de même que les entreprises intervenant dans le domaine de la rénovation énergétique.

Rencontrez-vous actuellement des difficultés de trésorerie ?

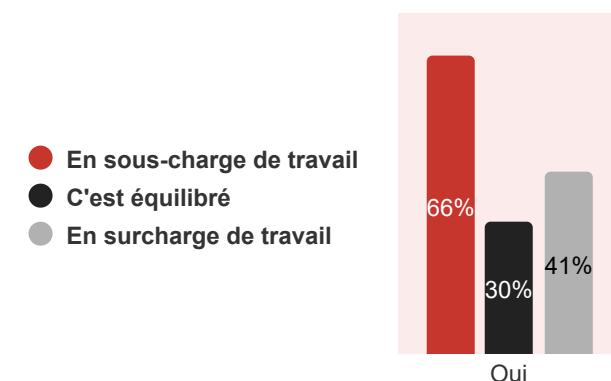
**49%**

Oui

Part d'entreprises avec des difficultés de trésorerie par domaine d'intervention



Part d'entreprises avec des difficultés de trésorerie en fonction de leur charge de travail



## UN BILAN MITIGÉ POUR L'ANNÉE 2023 & DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AU CRÉDIT BANCAIRE

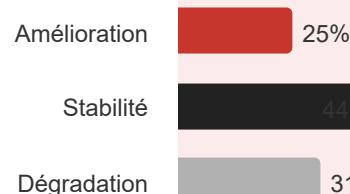
En ce début d'année, l'enquête dresse également le bilan économique de l'année 2023. Globalement, un tiers des entreprises artisanales du Bâtiment ont constaté une baisse de leur chiffre d'affaires et 39% une dégradation de leur situation financière.

Concernant leur endettement, un quart des entreprises remboursent un PGE (mais plus de 40% des entreprises employeuses). 14% des entreprises ont sollicité un prêt bancaire d'investissement, 12% un prêt de trésorerie. Le taux d'acceptation paraît faible : 50% pour les prêts d'investissement, 42% pour les prêts de trésorerie.



En 2023, comparativement à 2022, comment ont évolué :

### Votre chiffre d'affaires



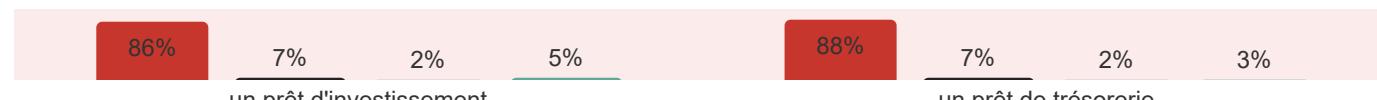
### Votre situation financière

Part d'entreprises remboursant un PGE (prêt garanti par l'État) par taille d'effectif salarié



- Pas de salariés
- Entre 1 et 4 salariés
- Plus de 5 salariés

Concernant votre banque, avez-vous sollicité un prêt bancaire en 2023 ?



- Non
- Oui, mais il a été refusé par la banque
- Oui, il a été accepté en partie par la banque
- Oui, il a été accepté en totalité par la banque



## L'EMPLOI SALARIÉ EST STABLE

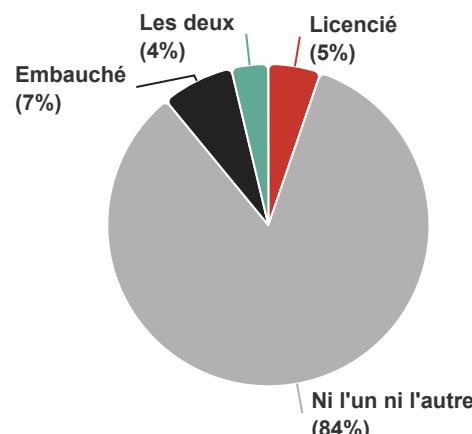
Dans ce contexte, la situation de l'emploi salarié reste figée : aucun mouvement de personnel n'a eu lieu dans 84% des entreprises (86% au trimestre précédent).

La part des entreprises ayant licencié reste faible (4%, un chiffre stable depuis 9 mois). Pour les trois prochains mois, la stabilité reste à l'ordre du jour : 80% des entreprises prévoient un maintien des effectifs.

La dynamique d'embauche est donc stable dans l'Artisanat du Bâtiment. La part d'entreprises ayant des besoins d'emplois urgents et non pourvus remonte à 12% au lieu de 8% fin 2023. Mais ce taux reste très en deçà des difficultés d'embauche fin 2022 (21%).



Depuis les 3 derniers mois,  
avez-vous ?

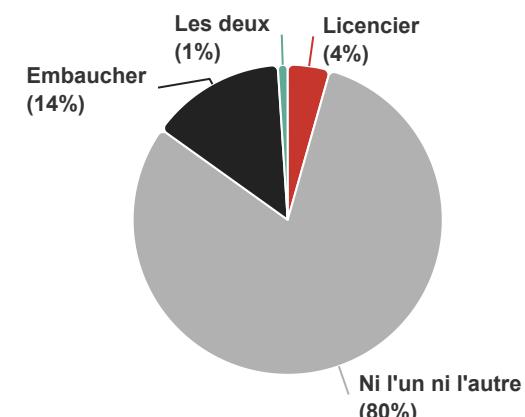


Avez-vous actuellement des besoins urgents de recrutement non pourvus ?

12% ↑

Oui

Dans les 3 prochains mois,  
envisagez-vous de :



## PRATIQUES DE FORMATION : LES CHEFS D'ENTREPRISE SE SONT MOINS FORMÉS EN 2023

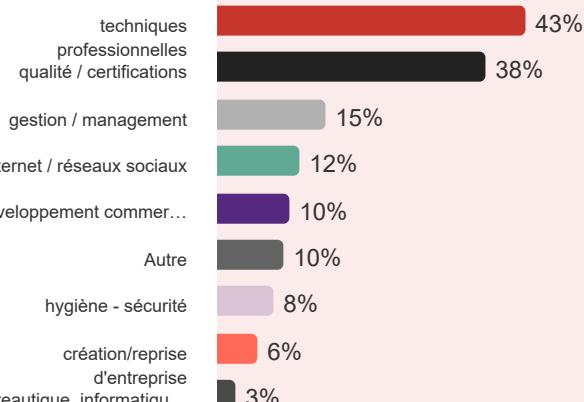
20% des chefs d'entreprise se sont formés au cours de l'année 2023 (ils étaient 27% en 2022).

Globalement, 24% des artisans du Bâtiment ne se forment jamais (au lieu de 21% en 2022). 35% se forment régulièrement (tous les ans ou tous les deux ou trois ans).

29% de ceux qui se sont formés ont fait appel au FAFCEA pour financer leur formation, 20% à Constructys. 16% ont mobilisé leur Compte Personnel de Formation (CPF).

Les thèmes de formation portent majoritairement sur des techniques professionnelles ou l'obtention de certifications. Les formations aux usages numériques se développent (12% des thèmes de formation).

### Si oui, sur quoi portait cette formation ?



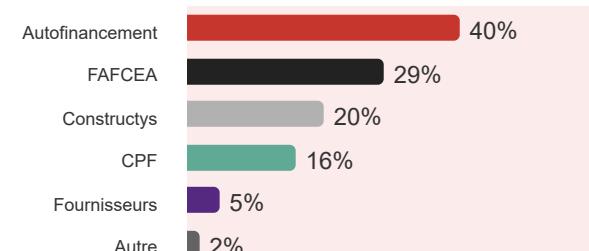
En tant que chef d'entreprise, avez-vous suivi au moins une formation en 2023 ?



Globalement, à quelle fréquence vous formez-vous ?



Si oui, comment avez-vous financé votre formation ?



# OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ARTISANAT DU BÂTIMENT en Île-de-France

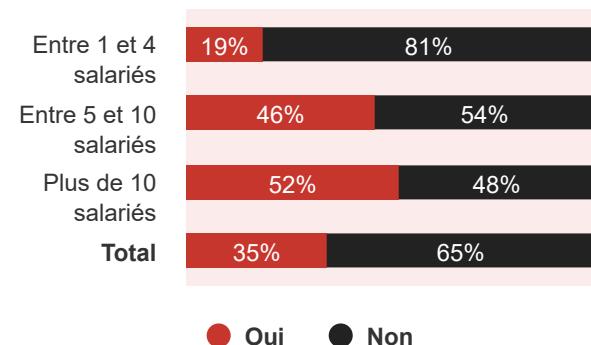
## LA FORMATION DES SALARIÉS APPARAÎT ÉGALEMENT EN RECOL

En 2023, 35% des entreprises ont envoyé au moins un salarié en formation, contre 44% en 2022. La pratique de formation semble donc en baisse.

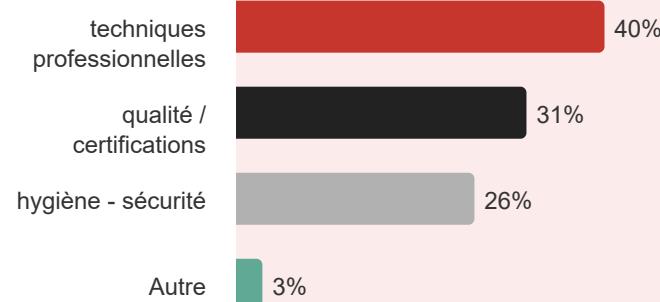
La part des formations suivies consacrées à l'hygiène et à la sécurité progresse (26% des citations au lieu de 18% en 2022). La majorité des formations suivies portent néanmoins sur les techniques professionnelles.

Pour le financement des formations, 69% des entreprises déclarent une mobilisation de Constructys, 10% du Compte Personnel de Formation (CPF). Un quart des entreprises contribuent au financement des formations des salariés.

**Certains de vos salariés (hors apprentis et stagiaires) ont-ils suivi une formation en 2023 ?**



**Si oui, quel était le thème de la formation ?**



**Si oui, comment avez-vous financé la formation de vos salariés ?**

